

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2017-028

Eure Normandie Numérique

Réunion du 28 septembre 2017

**Objet : Election du Président, des vice-présidents et
du secrétaire**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 7.1 et 8.1 ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 28 septembre 2017 à l'Hôtel du Département à ÉVREUX,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

Après élection par vote à bulletin secret :

- d'élire Monsieur Frédéric DUCHÉ en qualité de Président avec 44 voix pour, 4 contre et 1 vote blanc sur 49 suffrages exprimés,
- d'élire Monsieur James BLOUIN 1^{er} Vice-président avec 48 voix pour, 0 contre et 1 vote blanc sur 49 suffrages exprimés,
- d'élire Monsieur Jean-Hugues BONAMY 2^{ème} Vice-président avec 49 voix pour, 0 contre et 0 vote blanc sur 49 suffrages exprimés,
- d'élire Monsieur Jean-Claude PROVOST 3^{ème} Vice-président avec 49 voix pour, 0 contre et 0 vote blanc sur 49 suffrages exprimés,
- d'élire Monsieur Alfred RECOURS 4^{ème} Vice-président avec 47 voix pour, 2 contre et 0 vote blanc sur 49 suffrages exprimés,
- d'élire Monsieur Daniel JUBERT 5^{ème} Vice-président avec 38 voix pour, 5 contre et 6 vote blanc sur 49 suffrages exprimés,
- d'élire Monsieur Sylvain BONENFANT en qualité de secrétaire avec 47 voix pour, 0 contre et 2 vote blanc sur 49 suffrages exprimés,

ADOPTE

Fait à Evreux, le 28 septembre 2017

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric DUCHÉ